

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 5 (1902)

Heft: 244

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Le guide de L'Empereur

Autor: Bazin, René

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251777>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
a la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
a la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 30^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30^{me} année LE PAYS

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES
FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

On vint ensuite dîner à la cure, où on se trouva 32 personnes à table. Pendant le dîner la musique se fit entendre. M. l'Abbé fit distribuer aux musiciens de l'argent pour boire à sa santé.

Le Père Prieur présida aux vêpres, qui furent chantées en musique, ensuite il donna la bénédiction.

Ainsi finit la fête de la translation de Saint Vénuste, martyr, dans notre église de Saignelégier; ainsi l'atteste Jean-Jacques Laporte curé et recteur du dit lieu.¹⁾

Pour fortifier la foi, les princes-évêques de Bâle avaient fondé deux couvents de Capucins à Delémont en 1630 et à Porrentruy en 1658. Ces bons religieux, si populaires, parcouraient les Etats de la Principauté et y donnaient des missions qui eurent un immense succès. Des Pères du couvent de Porrentruy étaient arrivés au Noirmont où pendant plusieurs semaines ils prêchèrent

(1) En 1760, l'abbé Aubry, qui était peintre, fit un beau tableau de St-Vénuste, à la demande du curé Broquet.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 2

LE GUIDE DE L'EMPEREUR

PAR

RENÉ BAZIN

Ce qui la faisait sourire, ce n'était pas l'occupation à laquelle se livrait M. Audoin, ce n'était pas même l'application qu'il apportait à cette besogne, la passion de l'astiquage qu'il avait gardée de son ancien métier. Véronique pensait tout simplement et tout honnêtement : Comme il souffre de ne plus être soldat ! Comme il veut être beau pour la revue ! Et sur le visage où apparut cette pensée, il y eut au même moment une grande pitié, une promesse de se dévouer, une tendresse jeune et maternelle. Véronique, qui se savait laide, qui se savait pauvre et ne se faisait pas d'illusions sur le

devant des foules arrivées de tous les villages de la Montagne et même des contrées protestantes environnantes. Leurs prédications étaient tellement goûtables que l'église de cette localité se trouvant trop petite, il fallut dresser la chaire en plein air. Le peuple s'attacha bien vite aux disciples du Séraphique Saint François et il désirait un établissement de ces religieux dans une localité de la Franche-Montagne. Un nommé Louis Joseph Baume possédait au village du Noirmont une belle et grande maison. Il la céda volontairement, avec tout le terrain alentour, les jardins et autres appartements pour la fondation d'un couvent de Capucins, ou tout au moins pour un hospice avec deux ou trois Pères. D'autres fondations vinrent s'ajouter à celle de Louis Baume, les dons affluaient et même un bon nombre de protestants de Tramelan, de l'Erguel et de la principauté de Neuchâtel apportèrent leurs oboles et des dons pour la bâtie de l'église et du monastère. Toute les communes de la Franche-Montagne approuvèrent cette fondation et s'adressèrent aux Supérieurs de l'Ordre en Suisse pour obtenir définitivement un couvent au Noirmont. Les Supérieurs de la Province Suisse, réunis à Baden, en Argovie, donnèrent leur approbation à l'érection de la maison du Noirmont, moyennant la ratification du prince-évêque de Bâle, souverain territorial de ce pays. Ce projet, si favorable à ce peuple, rencontra les plus grandes difficultés à la cour de Porrentruy. Le Prince trouvait que les deux couvents de Porrentruy et de Delémont suffisaient aux besoins religieux de

peu de chances qu'elle avait d'être aimée, n'avait pas d'expression plus fréquente ni plus naturelle que cette expression de tendresse protectrice. Toute petite, elle avait aimé maternellement ses poupées ; un peu plus tard, ses camarades de jeux, ses amies de la première communion ; à présent, elle aimait de même son père qui vieillissait, en qui elle devinait je ne sais quelle détresse et quelle faiblesse pareille à celle des enfants. Cette femme de vingt-deux ans, quand elle passait dans la rue, ne disait pas avec ses yeux : « Aimez-moi » ; elle disait le plus souvent : « Respectez-moi, je suis une pauvresse et une vaillante » ; elle disait quelquefois : « Vous souffrez ? De quel secours puis-je vous être ? » Ces yeux-là, les heureux de la vie les trouvaient graves ; les malheureux les trouvaient doux. Elle considéra donc, avec cette tendresse calme et miséricordieuse. L'homme qui eût manqué de tout s'il n'avait pas eu Véronique ; elle vit qu'il était absorbé par cette opération machinale : faire reluire la tige d'une botte, et elle se remit à étudier, pour ses élèves du lendemain, une romance de Tagliafico.

ses Etats. Les gens de la Montagne ne se rebûrent point. Après plusieurs demandes inutiles pour obtenir le consentement du Prince, la commune du Noirmont tenta une dernière démarche pour le maintien des Capucins dans ce village, où ils s'étaient déjà établis. Les paroissiens adressèrent au Prince une touchante supplique, le 1^{er} juin 1746, revêtue des signatures de 87 notables du Noirmont. Cette pièce curieuse, qui se trouve aux archives de l'Evêché, à Berne, mérite d'être rapportée.

Révérendissime et Illustrissime

Très-Gracieux Prince et Seigneur :

Les paroissiens du Noirmont qui sont les soussignés remontent en toutes humilités au III : R^{me} la grande désolation et le triste état dans lequel ils se trouvent présentement de se voir privés de nos R. P. Capucins et d'apprendre qu'ils doivent nous quitter pour ne plus demeurer ni résider au dit Noirmont, c'est ce qui cause cette grande désolation envers les très humbles rencontrant de se voir privés d'un si grand trésor que l'on a eu l'honneur de posséder par ci devant avec plaisir et grand consentement, car les très humbles remontant assurant à Votre Altresse en foi de vérité que ces Révérends Pères sont à grands profits et utilités de salut des âmes. Ce sont des personnes édifiantes, vertueuses et exemplaires et il semble qu'on est déjà comme dans un autre monde par leur édification, prédication et instruction que les très humbles rencontrant et généralement tous vos sujets de la Montagne ont l'honneur d'entendre de ces bons Pères, car c'est un plaisir et

Les paroles sonnaient à peine et seulement par intervalles dans le vacarme du vent ; elles ne répondait à aucun sentiment des deux êtres qui étaient là, ni du père qui songeait à la revue du lendemain, ni de celle qui chantait par obligation, sans aucun plaisir. C'était la romance banale, faite avec des images de rebut, où les amours s'accrochent à des éternités, où le printemps est nommé. La lampe avait des soubresauts de lumière, à cause du gros temps. La voix de Véronique, un peu lasse, un peu enrouée dans les notes basses, hésitait par endroits ou se reprenait. En vérité, elle eût semblé ridicule à ceux qui n'auraient pas connu la vie, cette romance que personne n'avait plaisir à entendre, et qui mêlait des mots d'amour à l'ouragan, dans la ville accablée.

Et pourtant c'était le métier sacré, l'outil qui donnait le nécessaire et même un peu de superflu à M. Audoin et à sa fille. Il fallait préparer la leçon du lendemain, apprendre quelque romance nouvelle, pour plaire à la clientèle très peu artistique que pouvait donner la petite ville frontière. Véronique était professeur de chant

une grande joie de voir le peuple aujourd'hui fréquenter les sacrements avec empressement. On croit à la vérité que tout cela s'est fait comme par miracle, que Dieu a opéré en faveur de ces bons Pères Capucins. Ils sont d'une grande utilité dans la paroisse dudit Noirmont particulièrement à cause du voisinage des hérétiques. Il y en a déjà qui sont beaucoup édifiés par la dévotion et la mortification qu'ils voient pratiquer par ces bons Pères Capucins. Et même il y en a de ces hérétiques qui se sont offerts à leur faire des présents et des dons pour leur entretien corporel. Enfin ce sont des personnes que les très humbles remontrant ne sont pas assez capables de leur donner toutes les louanges qu'ils méritent. C'est pourquoi les très humbles soussignés supplient gracieusement Votre Altesse R^{me} de bénignement vouloir continuer la permission à ces R. P. Capucins de demeurer et de résider en leur appartenant au Noirmont pieusement donné par Louis Joseph Baume. Cette grâce que les très humbles suppliants espèrent obtenir de votre Altesse R^{me}, ce qui les obligea à redoubler leurs vœux vers le Ciel pour prier le Tout-Puissant pour lui demander une longue et heureuse vie pour Votre Altesse et une parfaite santé et une paisible jouissance de la Principauté pendant le règne de votre Altesse R^{me}.

A Noirmont, ce 30 mai 1476. (Suivent les signatures de 87 paroissiens du Noirmont).

Le voisinage du petit couvent ou hospice des Capucins du Landeron gêna à l'établissement de celui du Noirmont. Le prince de Porrentruy ne favorisait du reste pas trop ces religieux qui, à ses yeux, étaient trop populaires. Quoiqu'il en soit, les populations des Franches-Montagnes firent de nouvelles instances auprès des Supérieurs de l'Ordre et surtout du Provincial de la Suisse. Tous eussent donné avec empressement leur consentement après avoir constaté combien l'érection d'un couvent de Capucins au Noirmont serait salutaire à ce pays et aux environs. Mais l'obstacle se trouvait au château de Porrentruy. Le prince ne voulut pas en entendre parler. Les religieux durent quitter le Noirmont au milieu de la désolation générale. Nous ne savons quelle destination on donna à la maison que Louis Joseph Baume avait offerte pour l'établissement si désiré.

Une bande de vagabonds, appelés « les Maraudeurs » parcouraient tout le pays, en

et de piano. Elle avait une réputation locale faite de l'absence de concurrentes, faite aussi de patience, d'exactitude et d'égalité d'humeur. On l'accueillait bien, on la considérait comme une distraction et presque comme une amie suzeraine, dans cette garnison où les femmes s'ennuyaient. Elle était recommandée par les générales et les colonelles qui s'entraillaient, après deux années d'Est, à celles qui leur succédaient dans les mêmes maisons et dans la même impatience de partir. « Ma chère, prenez Mlle Audoin pour vos filles ; c'est poli, très sûr, et pas cher du tout. Pour deux francs, peut-être trois maintenant que tout augmente, vous aurez des romances autant que vous pourrez en supporter, une conversation agréable, et les nouvelles de Toul. De plus, ça pianote ; ça peut faire danser à l'occasion ; ça ne dira pas de mal de vous, et c'est assez laid pour ne pas être dangereux ».

En parlant ainsi de Mlle Audoin, on ne la calomnait qu'à moitié, ce qui est, à vrai dire, la plus large somme de justice que les hommes

1757, en volant, rançonnant les fermes, les maisons écartées. Ils arrêtaient les voyageurs qu'ils déroussaient, les personnes seules sur les routes qu'ils violaient. Ils répandaient l'épouvante et la terreur dans toute la contrée. C'était, dit l'ordonnance du prince évêque de Bâle. (16 mai 1757), un reste de la troupe du fameux et cruel contrebandier nommé Mandrin, qui ayant été chassé de la Savoie et de quelques Etats suisses, roula par pelotons dans les provinces voisines. Le 28 avril 1757, vers les trois heures du soir, une troupe de ces brigands, ayant à leur tête un nommé Dumond, muni de toutes sortes d'armes, descendit à l'abbaye de la Grâce-Dieu. Ces brigands pénétrèrent par des brèches faites aux murailles de la basse-cour, après avoir placé des sentinelles à toutes les portes afin que personne ne puisse y entrer ou en sortir. Ils déchargèrent leurs armes sur tous ceux qui se présentaient. L'abbé du couvent, Dom Mamiel, voit tuer à ses pieds son domestique, et au moment où il élève la main pour lui donner l'absolution, il reçoit plusieurs coups de sabre sur le bras. Bientôt tous les domestiques sont atteints. Les voleurs fouillent partout, forcenent les armoires et les coffres, dont l'abbé, à cause de sa blessure, ne peut leur présenter les clés, ils enlèvent le peu d'argent qu'ils y trouvent, sa montre, sa croix, son anneau pastoral, toute l'argenterie de la maison, son linge personnel et de table, font des paquets qu'ils chargent sur le dos des chevaux et des mulets qu'ils ammenèrent tous sans en excepter un seul. Ils se saisissent de l'abbé, des religieux, les lient étroitement deux à deux et les entraînent avec violence au dessus du monticule dit le Bas-des-Froidevaux, à une demie lieue, et les font mettre à genoux pour les fusiller. Toutefois ils leur firent grâce et les voleurs disparurent. Ensuite, les habitants des fermes du Châtelard, spectateurs de cette scène effrayante, vinrent détacher les religieux et les ramenèrent au monastère dévasté.

Cette troupe se retira ensuite dans le comté de Neuchâtel où elle fut traquée de toute part. Ces brigands se réfugièrent aux Franches-Montagnes où ils commirent toutes sortes de cruautés, puis se répandirent dans la Vallée et jusqu'en Ajoie.

1) Monastère de Trappistes, dans la Franche-Comté.

(A suivre.)

puissent accorder à un vivant. On ne se trompait point en disant que la jeune fille n'était ni riche, ni spirituelle, ni élégante. Elle savait même peu de chose en musique, bien qu'elle en vécit. Elle marchait sans grâce, rudement, comme un soldat. Mais elle était belle d'une beauté plus rare : elle était l'oublié soi-même. Véronique Audoin avait perdu sa mère à l'âge où les petites filles commencent à peine à se douter que la pouponne n'est pas tout l'emploi de la vie. À treize ans, elle restait seule avec son père, lieutenant de cuirassiers sorti du rang un peu avant la guerre de 1870, cavalier qu'on regardait, dans les défilés, pour sa taille géante et pour la sauvagerie de sa physionomie, mais qui fut absolument incapable d'élever et de diriger une enfant. Par bonheur, l'œuvre était déjà faite. L'enfant était vaillante comme une femme. Elle prenait le rôle d'organisatrice et de consolatrice, de maîtresse de maison, de trésorière, d'amie et de garde-malade. Elle suivait l'officier de garnison en garnison, déménageant et emménageant le mobilier sommaire, louant la

Par le temps qui court!

par JEAN KERVALL

C'étais... à T... si vous voulez : les terrains fixes sont préférables aux sables mouvants.

Vous savez sans doute que T... est une sous-préfecture de sept mille habitants qui possède un hôtel-Dieu, deux Musées contenant des débris lacustres de l'ancien port, des squelettes d'auroch, une série d'oiseaux du Léman, etc... Vous n'ignorez pas non plus que la petite ville jouit d'un établissement d'eaux minérales et que sa situation sur le Léman en fait une féerie.

Si vous avez une station thermale, vous savez encore que plusieurs journaux alimentent l'esprit des hommes, que les dames reçoivent, en quelques heures, les revues de Paris et que les enfants jouissent d'institutions où leurs études sont menées à bonne fin !...

Mais, ce que vous ignorez peut-être, c'est que si le cerveau des hommes mûrs y a conservé les traditions d'autan, les jeunes sont absolument en rupture avec les théories conciliantes..

T... a un collège, il a aussi église.

Or, il advint qu'un jour quelques professeurs du dit collège, qui avaient mené de pair les sciences abstraites et les arts d'agrément, annoncèrent à leur directeur qu'ils prétaient leur concours dans un chœur organisé pour une solennité religieuse.

— C'est bien, messieurs répondit le Principal.

La nouvelle s'ébruita et toute la ville s'enthousiasma à l'idée des soli dont allaient retenir les voûtes de l'église romane.

Nul ne contestait le talent de premier ordre du professeur de rhétorique ; la flûte du *mathématicien* rivalisait disait-on avec les rossignols et le piston du *surveillant* charmait les oreilles les plus récalcitrantes à l'harmonie ; tout cela joint à l'orgue promettait une de ces cérémonies comme les églises de Paris savent seules en offrir.

On ne pensait qu'au jour de la solennité et on l'attendait anxieusement.

Dans les salons, les uns se déclaraient pour la flûte, les autres pour le violon, d'autres pour le piston. Les musiciens étaient l'idéal de toutes imaginations : ils seraient les vrais héros de la fête !...

Mais, voilà qu'une nuit, un cerveau à conception puissante se mit à songer. — Ah ! oui-dà, pensa-t-il, qui ma fichu des gringalets comme ça ! Aller violonner, pistonner et flûter dans

maison, la préservant du chaud, du froid, de l'ennui et de la misère toujours proche, faisant elle-même le ménage et la cuisine. La nomination de M. Audoin au grade de capitaine, quatre ans après la guerre, avait apporté un peu d'aissance dans ce ménage de pauvres ; on commençait à trouver la vie bonne, on combinait des plans d'avenir. Et presque aussitôt l'épreuve était venue. Des douleurs lentes, tenaces, énervantes, avaient ressaisi le bras gauche de l'officier. le bras qui avait gelé dans une charrette d'ambulance, une nuit de l'année terrible, et qui n'avait jamais complètement guéri. Le mal avait persisté, s'était aggravé, apparaissant bientôt comme une atrophie progressive des muscles, avait imposé d'abord l'obligation de demander un congé, puis celle de demander la pension que l'on accorde aux infirmes. Le capitaine Audoin s'était retiré à Toul, sa ville natale. Jeune encore, plus souffrant de ses regrets que de ses rhumatismes, incapable d'inaction et condamné à l'inutilité.

(La suite prochainement.)